



Chaque année, nombreux sont les jeunes âgés de 7 à 15 ans de Bastogne et des alentours à se rendre en vacances à

La Quère sous le soleil des Pyrénées dans un esprit d' « amitié partagée ».

Voici, dans ce document, les principales informations, les dates et les coordonnées des responsables de chaque camp. Le dossier d'inscription est accessible par téléchargement sur le site www.laquere.be

De plus amples renseignements vous seront communiqués en temps utile par les chefs des camps

Les 5 camps et leurs responsables :

Camp 1 : CANIGOU du 06 au 17 juillet enfants nés de 2009 à 2015 (9 à 15 ans)	Alain Delaisse et Catherine Ahn +32497 36 44 80 André Cara +32 498 37 60 08
Camp 2 : CATALOGNE du 15 au 26 juillet enfants nés de 2009 à 2017 (7 à 15 ans)	Stany Paquay et Morgane Renard +32472 53 47 39 Vincent Montero et Marie-Eglantine Paquay +32 479 04 08 59
Camp 3 MISTRAL du 24 juillet au 04 août enfants nés de 2009 à 2016 (8 à 15 ans)	Sylvain Lockman et Isaline Krantz +32 498 47 33 34 Côme Lebrun +32 474 49 10 99
Camp 4 : TRAMONTANE du 02 au 13 août enfants nés de 2009 à 2017 (7 à 15 ans)	Geoffrey Cougnet et Sarah Antoine +32 498 38 59 37 François Berger et Catherine Heyen +32 473 31 53 07
Camp 5 : VALLESPIR Du 11 au 22 août Enfants nés de 2009 à 2016 (8 à 15 ans)	Cédric Genon et Gaëlle Bourcy +32497 19 22 01 Arnaud Louis et Amélie Nys +32 498 40 21 70

Principales conditions de participation

1. Participation obligatoire des parents à la réunion du chef de camp.
2. Tabacs, alcools et drogues interdits.
3. Un comportement social et amical est exigé.

Acompte : 100 € par enfant, obligatoire, à verser sur le compte lors de l'inscription. (BE54 1096 6394 1797) Lors du paiement, veuillez préciser dans la communication du virement le **numéro du camp ainsi que les nom et prénom de l'enfant.**

Solde : prix total moins l'acompte à payer pour le 14 juin 2024 ;

Pour tout problème, veuillez contacter l'organisateur des 5 camps.

Les frais médicaux engagés pendant le séjour devront être remboursés au chef de camp au retour contre remise de l'attestation médicale.

INSCRIPTIONS 2024

Le dossier d'inscription comprend **le bulletin d'inscription, le document à compléter, à signer et faire légaliser par la Commune, la fiche médicale.**

Un seul bulletin d'inscription par camp et par famille.

BASTOGNE-MIDI
ŒUVRES DE PLEIN AIR et de VACANCES
Siège social
Lutrebois 128
6600 BASTOGNE

Organisateur des camps :
André Detaille
Rue des Chasseurs Ardennais 22
6600 BASTOGNE
0496/ 124 426
BE54 1096 6394 1797
BIC : BKCPBEBB



La Quère 2024 Modalités d'inscription

Les parents ou responsables des enfants

sont invités à compléter le dossier d'inscription, téléchargeable sur le site www.laquere.be

Dossier = fiche d'inscription + document reprenant décisions médicales, autorisation de prises de vue, adhésion dans le cadre du RGPD, autorisation de quitter le pays+ fiche médicale.

Les dossiers complets doivent nous parvenir UNIQUEMENT en version papier (envoyés ou déposés) à l'adresse suivante : André DETAILLE rue des chasseurs Ardennais 22 6600 BASTOGNE.

Un premier bilan des inscriptions sera effectué **le vendredi 23 février 2024.**

L'acompte de 100 € par enfant sera versé sur le compte BE54 1096 6394 1797. BIC : BKCPBEBB.

Au cas où le nombre d'inscrits par camp est supérieur au nombre de places dans le car, il sera procédé à un tirage au sort le mardi 27 février 2024 à 17h. ! **Les dossiers complets seront prioritaires.**

Après le mardi 27 février, vous recevrez une information (par mail, téléphone ou sms) vous signifiant que l'inscription est enregistrée ou que l'enfant est en liste d'attente.

Au cas où l'inscription n'est pas enregistrée, vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant à un camp non complet.

Le paiement de la totalité du camp devra être versé avant le 14 juin 2024.

Ne pas oublier d'indiquer numéro du camp ainsi que les nom et prénom de l'enfant sur la communication du virement.

Nouveau compte : BE54 1096 6394 1797 Œuvres de Plein Air et de Vacances

Si le paiement n'est pas effectué avant la mi-juin au plus tard, l'inscription sera annulée au cas où il y aurait une liste d'attente pour le camp.

L'enfant est domicilié **dans** la commune de Bastogne :

400 € pour le premier et 375 € pour les suivants de la même famille (même recomposée)

L'enfant est domicilié **HORS** commune de Bastogne :

425 € pour le premier et 400 € pour les suivants de la même famille (même recomposée)

Remarques :

- 25€ en moins pour les 2^{ème}, 3^{ème} ... enfants d'une même famille
- 25 € en moins pour les enfants de la Commune de Bastogne, grâce à un subside communal.
- Notre association est assurée en responsabilité civile. Cette assurance ne couvre pas les dégâts matériels, personnels (lunettes, gsm, ...) De plus, nous invitons chaque famille à vérifier sa propre assurance familiale au cas où son enfant occasionnerait des dommages à un tiers.

